



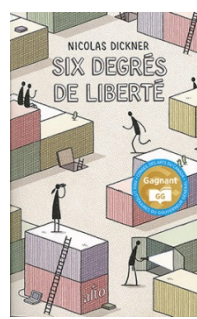
Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman eastman.quebec
Juin 2016, volume 16, numéro 3

SOMMAIRE

- Mot du Maire 2
- Assemblée du 4 avril 3
- Assemblée du 2 mai 3
- Avis de dernière heure 4
- Rapport financier 2015..... 4
- Urbanisme..... 5
- Parc du Mont Orford 6
- Bibliothèque 6
- Les Correspondances 7
- Comité arts et culture 8
- Club de l'Âge d'or 8
- ARPELA 8
- Chroniques vertes 9
- Loisirs 11
- Coop santé Eastman 12
- Sécurité publique 12

UN LIVRE, UN VILLAGE



C'est le 21 avril dernier, à l'occasion de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, qu'a eu lieu le lancement de la 6^e édition de notre activité littéraire désormais traditionnelle. Cette année, le comité Arts et Culture, en collaboration avec les Correspondances d'Eastman a choisi le roman Six degrés de liberté de l'auteur québécois Nicolas Dickner, paru aux Éditions Alto. Ce roman a d'ailleurs remporté le prix du Gouverneur Général en 2015, dans la catégorie *Romans et nouvelles* et de nombreuses critiques souli-

gnent la qualité de son écriture, tout comme l'originalité de l'intrigue, qui saura plaire à tous.

Lors de ce lancement, le président directeur général et fondateur des Éditions Alto, M. Antoine Tanguay, est également venu faire une présentation de son métier d'éditeur, qui a été très appréciée de la trentaine de lecteurs présents à la bibliothèque pour l'occasion.

Rappelons que le projet Un livre, Un village met en circulation une cinquantaine d'exemplaires du livre choisi pour qu'ils circulent dans notre village. Chaque personne qui le lit le passe ensuite à quelqu'un de son entourage après avoir inscrit son nom sur la fiche prévue à cet effet dans le livre. On peut aussi le rapporter à la bibliothèque ou au bureau des Correspondances, où vous pourrez également vous en procurer.

Si vous n'avez qu'un livre à lire cet été, le comité Arts et Culture vous recommande Six degrés de liberté et vous encourage à en parler entre vous! Bonne lecture!



MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,

La municipalité d'Eastman travaille présentement de concert avec le service d'incendie à préparer l'implantation d'un service de premiers répondants. Ce service vous assurera une présence rapide à votre domicile en cas de besoin pour des soins d'urgence avant l'arrivée

de l'ambulance. Quand on sait que souvent c'est une question de temps, voire même de secondes pour être capable de réanimer une personne, vous comprendrez l'importance de ce service.

Présentement au moins 11 pompiers ont suivi la formation de premiers répondants de niveau 3.

La municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 10 000 \$ pour implanter ce service, et pourrait en obtenir encore autant, éventuellement.

Comme bien des services gouvernementaux, le monde des services ambulanciers a subi des coupures dans la façon de desservir notre MRC. Comme bon nombre de municipalités, nous avons donc pris la décision de nous assurer que vous alliez recevoir le meilleur service et le plus rapidement possible.

Des personnes qui ne font pas partie de l'équipe de pompiers pourront aussi devenir premiers répondants.

Toute personne intéressée à se joindre à eux est priée de bien vouloir contacter M. Daniel Lefebvre, responsable du département incendie. Une présentation complète sera faite pour l'ensemble des citoyens qui désirent en connaître plus sur ce service. La date et l'endroit vous seront transmis plus tard.

Comme je vous le mentionne régulièrement, la journée du grand ménage de cette année a été encore un franc succès, et cela grâce à la participation de plus de 60 personnes, qui sont passées dans nos rues pour ramasser tous les débris qui s'y trouvaient. Un grand merci à tous ces bénévoles qui sont là année après année.

Parlant de bénévoles nous avons tenu notre 5 à 7 pour les remercier le 14 avril dernier. Au total, ils étaient au-delà de 125 à s'être rassemblés à la salle Missiquoise du club de l'Âge d'Or.

Nous en avons profité pour honorer les anciens présidents de la SEVE ainsi que certains précieux collaborateurs :

MONTY SYLVESTRE
CONSEILLERS JURIDIQUES | INC. MONTYSYLVESTRE.COM

455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télé. : 819 565-2891

AMÉLIE GÉRIN
Notaire

GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
agerin@notarius.net
819-843-3793, poste 219
www.pmeinter.com/magog

**DÉBOUCHAGE DE TUYAUX
INSPECTION PAR CAMÉRA
DRAINAGE ET EXCAVATION**

LE GROUPE EXPERT DRAINS
819-864-6441
www.expertdrains.com

MM. Yves Duclos et Alain Nolet, de même que M^{mes} Diane Tétreault, Réjeanne Bergeron et Diane Trudel ont reçu un certificat honorifique de la municipalité pour leur implication.

Merci à vous tous car sans votre travail et l'implication des gens qui vous ont suivi grâce à votre leadership, la municipalité ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

Encore une fois MERCI à toute l'équipe de M^{me} Monique David pour l'excellent menu de dégustation de fines bouchées qui ont été servies à nos bénévoles.

Si vous avez une activité à organiser, je vous suggère de penser à notre club de l'Âge d'Or. Les deux dernières activités auxquelles j'ai assisté à la salle Missiquoise étaient dignes des bonnes salles de réceptions, le menu était de grande qualité.

Au cours des dernières semaines, l'AFÉAS célébrait ses 50 années d'existence. Quelle belle réussite! Des représentantes de Bonsecours, Valcourt, Racine, Ste-Anne-de-la-Rochelle et de Magog s'étaient déplacées pour l'occasion. Au cours de cette journée, nous en avons profité pour rendre hommage à M^{me} Estelle Dufour, grande bénévole à Eastman ainsi que dans notre MRC. Plusieurs personnes lui ont témoigné leur appréciation pour son travail. M^{me} Dufour, je vous dis merci au nom de toute la population!

En terminant c'est sur une note un peu plus triste que nous apprenions le décès d'une grande bénévole de notre municipalité, Mme Gisèle Fontaine.

M^{me} Fontaine a été bénévole à la bibliothèque d'Eastman depuis son ouverture et a aussi participé à la création d'un cercle de lecture qui porte désormais son nom à la bibliothèque.

Elle a aussi été bénévole aux Correspondances d'Eastman et s'est beaucoup impliquée dans le dossier du transport collectif. Le projet d'implantation du service de taxibus lui tenait vraiment à cœur.

À toute sa famille ainsi que ses proches, au nom de la municipalité et de nos employés nous offrons nos sincères condoléances.

Bon été à vous tous et souhaitons-nous de la belle température pour pouvoir profiter des belles activités estivales dans notre village.

Yvon Laramée, maire

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 4 AVRIL 2016

Administration générale

- Le conseil autorise le versement de 200 \$ pour soutenir les cuisines collectives « *Bouchée double* » *Memphrémagog*, qui viennent de démarrer leurs activités à Eastman.
- Les membres du conseil demandent un avis légal sur la notion de conflit d'intérêt afin d'en avoir une compréhension commune tant pour les élus que les non-élus siégeant aux comités municipaux.
- Le conseil confie à la firme ADSP Architecture la préparation de l'appel d'offres pour la réfection du bureau d'accueil touristique (BAT), pour un montant de maximal de 4 700 \$ (plus les taxes applicables).

Sécurité incendie

- Le conseil autorise les pompiers Réjean Bouthiller, Noël Simard et Daniel Lefebvre à participer à des formations offertes par Gaz Métro.
- Le conseil autorise l'achat de trois (3) habits de combat au coût de 1 699 \$ chacun (plus les taxes applicables).

Travaux publics

- Le conseil adjuge le contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière (calcium liquide 35 %) au plus bas soumissionnaire soit *Calclo Inc.*, pour un montant total de 66 045 \$ (plus les taxes applicables).
- Le conseil adjuge le contrat d'asphaltage (enrobé bitumineux préparé et posé à chaud) à *Pavage Maska*, pour un montant de 89 804 \$ (plus les taxes applicables); cela concerne la rue Missisquoi et les chemins de la Traverse et des Diligences.
- Le balayage de rues est confié aux *Entreprises Breton* pour un montant maximal de 11 000 \$ (taxes incluses).
- L'entreprise *Mastrap* est mandatée pour le contrôle des castors sur le territoire de la municipalité, au montant forfaitaire de 3000 \$.
- Le conseil mandate *Toiture Larose* pour la réfection de la toiture du 30 rue des Étangs pour un montant de 3301 \$ (plus les taxes applicables).
- La municipalité achète auprès de *Groupe Signalisation* six (6) balises au coût de 2095 \$ (plus les taxes applicables) indiquant « *Attention aux piétons* » pour les faire installer sur le chemin du lac d'Argent, afin de favoriser un partage plus sécuritaire de la route.

Urbanisme

- Sur recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, une dérogation mineure a été accordée au propriétaire du lot 4 380 226 autorisant des bâtiments accessoires à occuper une superficie de 10,5 % alors que le règlement n'en prévoit que 10 %.
- Autorisation de la construction de deux (2) nouvelles résidences (chemin de la Mésange et rue de Villebois), de l'agrandissement de trois (3) résidences (deux sur le chemin du Cèdre, une sur la rue du Pré), de la rénovation d'un bâtiment (chemin du Lac d'Argent) et de la construction d'une remise (chemin du Versant).

•••

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 2 MAI 2016

Administration générale

- Adoption du rapport financier 2015 : plus de précisions dans un autre texte du présent bulletin.
- Reconduction de la commandite dans le feuillet paroissial au coût de 480 \$ (plus les taxes applicables).

| Secteur | Représentant | Nom |
|------------------------------|---------------------------|--|
| Porteur du dossier | Municipalité d'Eastman | Marie-Lou Laramée |
| Élu/s/es | | Nathalie Lemaire Yvon Laramée Philippe Denis Richard Patrick Mc Donald |
| Restaurateur | Bistro Le St-Édouard | Laurent Auger |
| Attrait majeur | Spa Eastman | Jocelyna Dubuc |
| Art et culture communautaire | Comité art et culture | France Fortin |
| Plein air | Comité Missisquoi-Nord | Michelle Desrochers |
| Événementiel | Correspondances d'Eastman | Raphael Bédard Chartrand |
| Petite entreprise | Serres Simard | Diane Trudel |
| Hébergement | | À venir |

- Nomination des membres du comité de suivi pour le projet Cœur villageois :
- Appui à la demande de financement d'Action-Memphré-Ouest (AMO) auprès du *Programme d'Infrastructures Communautaires de Canada* (PIC-150) et engagement d'une somme de 4486 \$ répartie sur deux ans pour la réfection du trottoir de bois au Parc Missisquoi-Nord.
- Adjudication d'un contrat de 125 000 \$ (plus les taxes applicables) pour la réfection du Bureau d'accueil touristique (BAT) à *Construction Guy Sébas*.

Loisirs, Culture, Tourisme et Terrains de jeux

- Autorisation de passage du *Défi des Cantons* de Vélo Québec sur certaines rues de la municipalité, le 16 septembre prochain.
- Embauche de M^{me} Mélanie Savoie au poste de technicienne en loisirs, poste permanent à temps partiel.
- Octroi d'un montant de 1 000 \$ pour soutenir le concert Orford sur la Route, qui aura lieu le 8 juillet 2016 à l'église St-Édouard.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 2 MAI 2016 (SUITE)

Sécurité publique

- Autorisation d'une formation pour quatre pompiers (Daniel Lefebvre, Noël Simard, Martin Lavallée et David Lefebvre) sur la gestion des matières dangereuses, au coût de 3025 \$ (plus les taxes applicables).
- Autorisation d'une formation pour six (6) personnes pour le cours de Premier répondants, offert par Formation *Savie*, au coût de 515,95 \$ par personne (plus les taxes applicables).

Environnement

- Mandat à la Coop de solidarité Rappel pour la conception d'un plan d'aménagement d'un jardin de pluie sur le terrain de l'usine de traitement d'eau potable, pour un montant de 1095 \$ (plus les taxes applicables).
- Mandat au *Club agroenvironnemental de l'Estrie* pour la caractérisation des biosolides municipaux (les boues des étangs d'épuration des eaux usées) pour un montant de 1 750 \$ (plus les taxes applicables).

Travaux publics

- Autorisation d'une dépense maximale de 21 000 \$ (plus les taxes applicables) pour le rechargement des rues auprès de *Normand Jeanson Excavation*.
- Autorisation de l'acquisition d'un tracteur neuf Kubota F3990 au coût de 48 942,00 \$ (plus les taxes applicables) auprès des *Entreprises R.M. Nadeau*.

Urbanisme

- Autorisation de la construction de trois nouvelles résidences (chemin des Cervidés, rues de Pégase et de Villebois) et de la rénovation d'un bâtiment sur la rue Lapointe et sur la rue Principale.
- Demande de dépôt de nouveaux plans (rejet de la demande originale) pour un projet d'agrandissement d'une résidence sur le chemin George-Bonnallie.
- Avis de motion et adoption du premier projet de règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'ajouter des dispositions concernant les zones récréotouristiques; la séance de consultation est fixée au 6 juin à 19h.
- Adoption de la modification au règlement de zonage 2012-08 autorisant la mise en place d'écogites dans les terrains de camping situés dans les secteurs où cet usage est autorisé au règlement de zonage.
- Adoption de la modification au règlement 2013-07 établissant à 25 \$ le coût d'un Certificat d'occupation du territoire public.

•••

AVIS DE DERNIÈRE HEURE

Suite à l'assemblée spéciale du 17 mai dernier, la séance de consultation publique portant sur les modifications apportées au PIIA est reportée à une date ultérieure. Veuillez consulter notre site web pour connaître la nouvelle date.

•••

RAPPORT FINANCIER 2015

La firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton était mandatée comme auditeur indépendant pour la préparation du rapport financier 2015. Voici quelques éléments de ce rapport, tous les documents étant disponibles à l'Hôtel de ville.

Surplus d'exercice

La municipalité termine l'année 2015 avec un surplus de 529 481 \$. Ce surplus s'explique certes par la gestion serrée effectuée par l'administration, mais également par des revenus supplémentaires associés aux nouvelles constructions et aux « autres revenus » ayant dépassé de 218 000 \$ les prévisions.

| Municipalité de Eastman | Rapport financier 2015 |
|---|---------------------------|
| EXCÉDENT DE L'EXERCICE | |
| | Administration municipale |
| Revenus de fonctionnement | 3 740 187 \$ |
| Charges | 3 649 697 \$ |
| Excédent (déficit) de l'exercice | 90 490 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales : | |
| Amortissement des immobilisations | 577 546 \$ |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement | 49 012 \$ |
| Remboursement de la dette à long terme | (123 368) \$ |
| Affectations : | |
| Activités d'investissement | (12 555) \$ |
| Excédent (déficit) de fonctionnement | 63 867 \$ |
| Excédent de fonctionnement affecté | 23 675 \$ |
| Réserves financières et fonds réservés | (139 186) \$ |
| Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales | 529 481 \$ |

Raymond Chabot
Grant Thornton

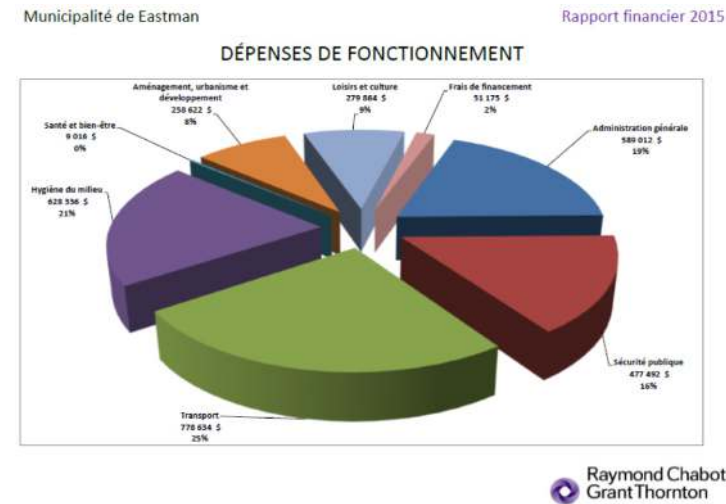
Surplus libre accumulé

Le surplus libre de la municipalité est de 1 330 233 \$ au 31 décembre dernier; cela inclut bien sûr le surplus d'exercice précisé au paragraphe précédent. Il faut savoir que ce montant a quelque peu diminué récemment notamment par l'acquisition d'un terrain sur la rue Principale et l'agrandissement de la caserne incendie et du garage municipal. Toutefois, à ce montant s'ajoutent les sommes accumulées dans des fonds particuliers (surplus dédié), comme l'aqueduc, les égouts, le fonds Environnement, le fonds pour fin de parcs et terrain de jeux, le fonds des carrières,...).

RAPPORT FINANCIER 2015 (SUITE)

Répartition des dépenses

Un des éléments intéressants du rapport financier 2015 concerne la répartition des dépenses de fonctionnement de la municipalité.



Notons que 62 % de celles-ci sont associées à trois postes budgétaires.

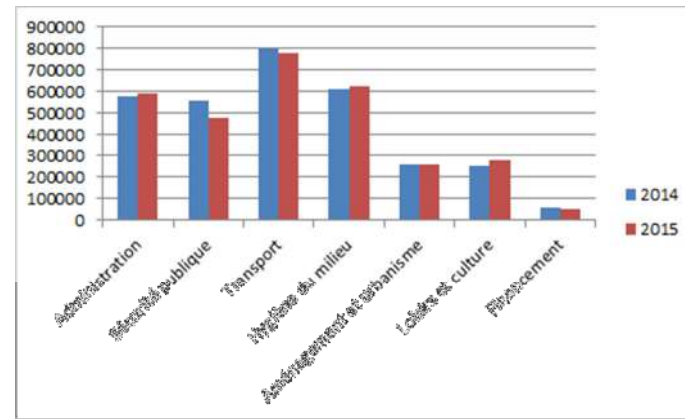
- Le quart de ces dépenses est associé à la voirie (778 634 \$), comprenant une somme importante pour l'enlèvement de la neige. En plus de ses « dépenses courantes », la municipalité investit en immobilisations en moyenne 250 000 \$ annuellement pour l'amélioration du réseau routier.
- L'hygiène du milieu a occupé 628 336 \$ (21 % des dépenses). Cette section comprend l'eau potable, le traitement des eaux usées, la collecte des matières résiduelles, le compostage, le recyclage, l'écocentre, etc.
- La sécurité publique a requis 16 % du budget de dépenses, soit 477 492 \$. Cela couvre les services de la Sûreté du Québec et le service de Sécurité Incendie.

Évolution du budget

Il est pertinent d'examiner comment ont évolué différents postes budgétaires de 2014 à 2015.

- Trois secteurs ont diminué, soit Transport, Financement et Sécurité publique. Dans ce dernier cas, la différence vient surtout de l'ajout d'un revenu de 2014 mais qui n'a été comptabilisé qu'en 2015.
- Trois autres secteurs ont augmenté légèrement : Hygiène du milieu, Loisirs et Culture, ainsi qu'Administration.
- Deux sont demeurés à peu près identiques, soit Aménagement et urbanisme ainsi que Santé, ce dernier n'apparaissant dans le tableau, compte tenu

du caractère marginal du budget qui lui est consacré.



URBANISME

Par Simon Provençal, inspecteur en urbanisme

LES VENTES DE GARAGE

Le printemps et l'été sont sûrement les saisons les plus propices aux ventes de garages et marchés aux puces. C'est pourquoi la municipalité a prévu **trois dates spécifiques** pour ce genre d'activité.

Les trois dates retenues sont :

- La fin de semaine de la Fête des Patriotes (21-23 mai)
- La 3^{ème} fin de semaine du mois de juin (18-19 juin)
- La fin de semaine de la fête du travail (3-5 septembre).

Une vente de garage est permise aux conditions suivantes :

- la vente doit avoir lieu sur un terrain occupé par un usage résidentiel (art. 4.2);
- la vente doit être effectuée par l'occupant d'un logement situé sur le terrain où se déroule la vente.

Vous n'avez pas besoin d'un certificat d'autorisation pour cette activité.

Nouveaux formulaires de demandes de permis :

Drainage : Toujours dans un souci de contrôler l'érosion des sols et le ruissellement lors des travaux, la municipalité a maintenant un nouveau formulaire pour ceux qui voudront drainer leur terrain : c'est un certificat d'autorisation gratuit et il doit être accompagné d'un plan de contrôle d'érosion des sols.

Occupation du territoire : Les propriétaires dont les terrains empiètent sur les terrains municipaux devront obligatoirement remplir ce formulaire afin de régulariser leur situation auprès de la municipalité. Ces permis feront l'objet, s'il y a lieu, d'une autorisation du conseil municipal.

PARC NATIONAL DU MONT ORFORD

Travaux majeurs dans le secteur du Lac-Stukely

Depuis septembre dernier, des travaux importants sont en cours au parc national du Mont-Orford. La cure de rajeunissement touche principalement le secteur du Lac Stukely et vise à améliorer le confort et à enrichir l'expérience des visiteurs. Par conséquent, le secteur de la plage du lac Stukely, incluant le camping, sera fermé jusqu'au 8 juillet.

Camping Stukely

Pour la petite histoire, le camping du Lac-Stukely a été construit pour l'Expo 67 et n'est plus, par conséquent, aux normes de la Sépaq qui développe ses emplacements en fonction de critères de superficie et d'intimité. Le secteur du Lac-Stukely offrira dorénavant un camping hybride composé de 276 emplacements de camping traditionnel, dont 120 seront offerts avec 2 services, et de 21 tentes en prêt-à-camper, pour un total de 297 emplacements. À cela, on ajoute 5 chalets EXP, les premiers à prendre forme au parc. Deux nouvelles aires de jeux seront aussi aménagées à la plage.

Circulation

Une navette donnant accès aux départs des sentiers du Mont-Chauve et des Crêtes sera en fonction à compter du 21 mai, les samedis et dimanches, de 9 h à 18 h, pendant les travaux. Le départ de la navette se fera à partir du stationnement du centre de service Le Cerisier.

La route d'accès au camping du Lac-Stukely sera fermée aux véhicules automobiles entre les stationnements du centre de services Le Cerisier et la plage du lac Stukely. **Consultez l'horaire de la navette.** Quant à la section de la Route Verte La Montagnarde, reliant le centre de services Le Cerisier au secteur du Lac-Stukely et à Eastman, elle demeure accessible pour les cyclistes (ouverture de la route Verte pour les vélos prévue pour le 15 mai) et les randonneurs.

L'accès aux refuges de la Cabane à sucre et du Castor sera possible en empruntant la Route Verte à vélo (à partir du 15 mai prochain), en randonnée pédestre ou par la navette. Tous les sentiers de randonnée, dont les départs se font à partir du centre de services Le Cerisier, demeurent accessibles pendant les travaux.

Pour les résidents d'Eastman, il est important de noter que l'accès par le chemin du Cèdre est fermé jusqu'à la fin des travaux. La zone de chantier est interdite en tout temps (weekends inclus). Merci de respecter cette consigne, il en est de votre sécurité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ateliers d'écriture

Savez-vous ce qu'on appelle pointes folles ? Alors qu'une courtepoinette est composée de morceaux réguliers, agencés selon un patron qui se répète, les pointes folles ne connaissent ni patron, ni loi. En vrais bohèmes, les morceaux de tissus se serrent les uns contre les autres, en toute liberté de forme et de couleur. Ils composent ainsi une magnifique couverture originale et unique, une pointe-folle.

C'est aussi le nom que s'est donné notre groupe d'amis, adeptes de l'écriture et qui, chaque été, se fait inviter par la très accueillante bibliothèque d'Eastman, pour le plaisir d'écrire ensemble. Sur le thème préparé à tour de rôle par l'un des membres, les courts textes sont ensuite partagés pour en faire une guirlande de textes, tous beaux et différents, comme une très belle pointe folle. Aucune compétition ni obligation de lire ses textes.

Ces rencontres ouvertes à tous sont gratuites et il y a du stationnement devant la bibliothèque. Pas besoin de réserver; il suffit de se présenter à 9h30, les jeudis 2, 16 et 30 juin, 14 et 28 juillet, et 11 et 25 août.

Plumes débutantes et plumes expertes sont invitées, en toute simplicité, juste pour le bonheur de la plume.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter M^{me} Mireille Guyonnet, responsable du groupe des Pointes folles : mireille-guyonnet@gmail.com ou par téléphone : 450 297-3623.

Heure du conte

Le premier samedi de chaque mois, la conteuse Claude Hamel enchante petits et grands avec ses contes pour tous. Rendez-vous à la bibliothèque les 4 juin, 2 juillet et 6 août prochains à 14h.

Nouveau service en ligne : la généalogie



La ressource numérique **Généalogie Québec** est maintenant disponible aux abonnés des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Estrie.

Généalogie Québec c'est :

- Plus de 42 000 000 images et fiches à consulter à l'aide des grands outils de recherche de l'Institut généalogique Drouin de l'origine de la Nouvelle-France à aujourd'hui;
- Accès à la base de données LAFRANCE comprenant tous les mariages catholiques du Québec de 1621 à 1913, ainsi qu'à tous les actes de baptêmes et sépultures catholiques entre 1621 et 1849;

- Recherche par famille dans les Grandes collections, section Nécrologie, répertoires avec fiches de mariage et bien plus encore!

L'accès à cette ressource est disponible sur le portail du Réseau BIBLIO de l'Estrie (www.reseaubiblioestrie.qc.ca) où il suffit de cliquer sur l'icône LIVRES & RESSOURCES NUMÉRIQUES et d'entrer son numéro d'abonné et son NIP. Cette section permet aussi l'emprunt de livres numériques, ainsi que la consultation d'autres bases de données.



Veillez noter que la bibliothèque municipale a désormais sa page facebook, que nous vous invitons à visiter, afin de vous tenir au courant des dernières nouvelles, derniers achats, animations, etc. : <https://www.facebook.com/bibliothequedeastman/?fref=ts>

Pour plus d'informations, venez nous voir à la bibliothèque!

Cercle de lecture

Le cercle de lecture, qui réunit chaque mois près de 10 personnes, a décidé de se nommer «*Cercle de lecture Gisèle Fontaine*» en l'honneur de notre bénévole récemment décédée, afin de souligner sa généreuse contribution à l'animation de notre bibliothèque.



Pour les jeunes

Cet été, la bibliothèque propose à ses jeunes abonnés de participer au *Club de lecture TD*.

Cette activité commencera dès la fin des classes. Présentez-vous à la bibliothèque pour vous inscrire dès le 25 juin!

...

CROQUE-LIVRES

Voici les dernières nouvelles concernant le Croque-livres : Il achève sa cure de rajeunissement à l'école du Val-de-Grâce, aux bons soins du service de garde. Il sera de retour au village au début du mois de juin et a été rebaptisé « *La boîte aux rêves* ».

Lorsque « *La boîte aux rêves* » sera de nouveau au centre du village, n'oubliez pas d'y faire un arrêt pour prendre ou partager un livre jeunesse!

...

LES CORRESPONDANCES SORTENT D'EASTMAN

Soirée littéraire, Langues parlantes

Ayant connu un succès retentissant pour son nouveau projet, *Les Correspondances sortent d'Eastman* sont fières de présenter leur dernière soirée littéraire GRATUITE le **22 juin** prochain!

Depuis février, les Correspondances sortent d'Eastman ont présenté un spectacle par mois promouvant la lecture et l'écriture. Les municipalités participantes ont accueilli Claire Vigneau, Thomas Hellman, Tristan Malavoy et David Goudreault, pour n'en nommer que quelques-uns. Les artistes ont présenté tantôt des lectures, tantôt des spectacles musicaux. Ces soirées, fortes en émotions, ont su ravir le public, au plus grand plaisir des organisateurs!

Cette dernière soirée littéraire sera sous le thème *Relier l'humain*. Fanny Britt, sacrée écrivaine de l'année en 2013 par La Presse, et Louis-Jean Cormier, figure phare de la musique québécoise contemporaine, présenteront alternativement des lectures, des extraits et du rythme. Ralliant la poésie, la prose et la profondeur des textes littéraires qu'ils sont tous deux capables de créer, ce spectacle propose une incursion dans l'univers de deux artistes marquants de leur génération.

Ainsi, grâce à l'appui de la municipalité d'Eastman, du Plan d'action sur le livre du ministère de la Culture et des Communications et de l'entente du développement culturel du comité culturel de la MRC de Memphrémagog, les Correspondances vous invitent à cet événement entièrement gratuit, le mercredi 22 juin prochain à 19 h 30, au Cabaret d'Eastman.

Veillez noter que le festival d'été prendra place à Eastman, du 4 au 7 août 2016. Le thème de cette 14^e édition sera dévoilé lors de la conférence de presse qui aura lieu le 6 juin. Tous les renseignements, incluant la programmation, se retrouveront sur le site Internet www.lescorrespondances.ca. De plus, afin de financer ce bel événement, nous vous convions à deux magnifiques activités : d'abord, la soirée-bénéfice annuelle, qui se déroulera le 17 juin prochain, (billets en vente au bureau des Correspondances), ainsi que l'habituelle vente de livres usagés, devant le marché Fontaine, les 16 et 17 juillet et les 23 et 24 juillet. C'est un rendez-vous!

...

COMITÉ ARTS ET CULTURE

Petit rappel des activités culturelles des prochaines semaines :

- Le 20 juin, conférence de M. André Champagne, chroniqueur bien connu, à 19h30 à la bibliothèque municipale : *La grande chasse aux sorcières*.
- Le 8 juillet, concert *Orford sur la Route* avec les musiciens stagiaires du Centre d'Arts Orford, à 20h à l'église St-Édouard d'Eastman.
- Le 20 juillet, hommage à M^{me} Louise Portal, muse et co-fondatrice des Correspondances d'Eastman. Programmation à venir, consultez notre site web!

...

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Voici nos activités pour les prochains mois :

Marché aux puces les 4 et 5 juin à la salle « La Missisquoise ». Pour location de table, appeler au 450-297-4541.

Bingo les 18 juin et 16 juillet à 19h.

Brunchs les 19 juin et 17 juillet de 10h à 13h.

Excursion d'un jour « Train et couleurs d'automne » le 1er octobre en Nouvelle-Angleterre. Pour informations, contacter Raymond Breton au 450-297-0761.

Pour plus d'informations sur nos activités régulières, visitez le site web www.lamissisquoise.com

...

ARPELA



Analyse de l'eau de votre puits

Ce service s'adresse aux membres de l'ARPELA.

Vous pourrez vous enregistrer sur place. Venez chercher les bouteilles pour faire analyser votre eau potable le dimanche **3 juillet entre 9:30 et 11:30** au stationnement de l'Hôtel de Ville, 160, Chemin George-Bonnallie, Eastman.

Il en coûte 20 \$ par bouteille pour détecter la présence de coliformes fécaux et de coliformes totaux. Pour 10\$ supplémentaire, vous pourrez demander l'analyse de la présence d'entérocoques. Une nouveauté : il sera possible de faire analyser pour les nitrates et l'arsenic, en payant le prix indiqué sur le protocole qui vous sera fourni sur place.

Surveillance de la qualité de l'eau du lac pour la baignade

Comme à chaque année, l'ARPELA fera l'échantillonnage d'une dizaine de points d'eau sur le pourtour du lac d'Argent, afin de détecter la présence de coliformes. Ces analyses permettent aux citoyens de connaître la qualité de l'eau pour les activités aquatiques. Nous prévoyons réaliser au moins six échantillonnages débutant le 19 juin et jusqu'à la mi-septembre. Les résultats seront transmis aux membres dans les jours suivant chaque échantillonnage.

Gestes indispensables pour préserver la qualité de l'eau du lac

L'été est l'occasion pour travailler à accroître la densité de la bande riveraine, notamment en y plantant des arbustes. Ces plantes aident à retenir les écoulements pluviaux contenant des matières organiques, des engrais et des pesticides, aidant ainsi à réduire la prolifération d'algues et plantes aquatiques dans le lac. N'oubliez pas de vous informer auprès de l'inspectrice en environnement pour l'obtention d'un permis pour toute action dans la bande riveraine.

...

CHRONIQUES VERTES



Grand Ménage 2016 – merci aux participants et commerçants !

Le grand ménage de nos fossés de route s'est déroulé avec succès encore une fois cette année alors qu'une soixantaine de personnes a participé au rassemblement qui avait lieu le 7 mai.

Nous avons rempli un conteneur au ¾ en ratissant des secteurs des quatre coins d'Eastman, ce qui totalise environ 23 mètres cubes de déchets!

Merci à tous les bénévoles et aux nombreux commerçants qui ont offerts leurs produits et/ou services en guise de prix de participation.

Protéger le Martinet ramoneur



Les oiseaux *martinets ramoneurs* sont maintenant protégés par des lois fédérales puisqu'ils ont un rôle écologique important : ils mangent des milliers d'insectes volants par jour et sont en voie de disparition.

Ils dépendent des cheminées pour maintenir leur population puisqu'il y a de moins en moins d'arbres morts. Nul besoin de s'inquiéter si vous faites un feu puisqu'ils ne sont pas présents lorsque les cheminées chauffent, vu qu'ils repartent du Québec en septembre. Leur nid est collé aux parois extérieures.

Source : Regroupement Québécois.

Le rôle du bois mort pour la faune

Les arbres morts, surtout de grandes tailles, sont particulièrement importants puisqu'ils représentent un habitat adéquat pour une grande variété d'animaux et d'insectes, dont certains en péril. Au Québec, 95 espèces de vertébrés utilisent les arbres morts pour se nourrir, se reproduire ou se réfugier.

Chaque hectare de terrain devrait avoir un minimum de 15 arbres morts de plus de 50 cm de diamètres.

Source : Regroupement Québécois.

La stabilisation des fossés : des travaux essentiels pour la protection des lacs

La municipalité d'Eastman effectue des travaux de stabilisation de fossés chaque année afin de réduire les débits d'eau et l'érosion des sols qui entraînent des sédiments vers les lacs et contaminent l'eau. Ces travaux incluent différents ouvrages tels : bermes de rétention, empièvements, fosses de dissipation et bassins de rétention. Plusieurs chemins ont été travaillés en 2015 dont ceux du Cèdre, de la Source, du Hibou, des Diligences et de Mont-Bon-Plaisir. Au cours de l'année 2016, les secteurs du lac Stukely, du lac Orford et du Vertendre feront l'objet d'aménagements de ce même type.



Fosse de dissipation sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir



Bassin sur le chemin de la Source



Tapis de paille végétal sur le chemin du Cèdre

CHRONIQUES VERTES (SUITE)

Travaux dans la rive et le littoral.

Nous vous rappelons que tous les travaux dans la rive et le littoral sont assujettis à un certificat d'autorisation émis par la municipalité. Pour le retrait des plantes envahissantes, un projet de règlement est actuellement en cours et un certificat sera requis. Informez-vous auprès de l'inspectrice environnement avant d'entreprendre un projet dans ces zones sensibles.

Bernaches et autres oiseaux aquatiques.

Ne succombez pas au charme des bernaches et autres oiseaux aquatiques, et rappelez-vous qu'il est interdit de les nourrir, selon la réglementation municipale. Leur présence en trop grand nombre peut constituer une source de pollution non négligeable et rendre l'eau des lacs impropre à la baignade. Il serait judicieux que les propriétaires qui louent leur résidence ou chalet en informent leurs locataires à l'aide d'une affiche installée à l'intérieur.

Plantes exotiques envahissantes

La berce du Caucase, la renouée japonaise, le phragmite, l'herbe à poux et l'herbe à la puce sont des plantes qu'il est interdit de faire pousser sur le territoire de la municipalité. Si vous en avez sur votre terrain, ne tardez pas à les arracher dès que possible, et ce avant la période de floraison, pour éviter qu'elles se propagent encore plus. Certaines précautions doivent être prises, principalement pour la berce du Caucase et l'herbe à la puce. Pour plus d'informations sur ces plantes extrêmement envahissantes, veuillez consulter le site web de la municipalité.

...



Berce du Caucase



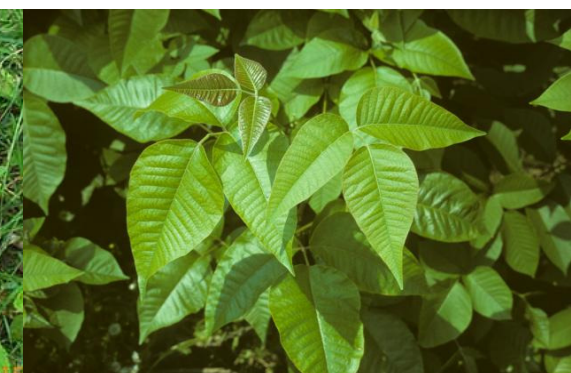
Renouée japonaise



Phragmite



Herbe à poux



Herbe à la puce

LOISIRS

Accès VIP – Club de golf du Mont Orford

Les accès VIP pour le club de golf du Mont Orford sont de retour pour une nouvelle saison. Les réservations se font directement au bureau municipal pendant les heures d'ouverture (de 9h à 12h et de 13h à 16h)

- Limite d'une réservation par semaine (**maximum de 1 accès par citoyen**)
- La réservation doit être effectuée 2 jours avant la date souhaitée
- Une preuve de résidence est obligatoire lors de votre passage au bureau municipal ainsi qu'au Club de golf du Mont-Orford

Pour plus de détails, consultez le site web municipal.

Samedi le 4 juin - Fête de la pêche

La fin de semaine des 3, 4, et 5 juin prochains est le moment d'initier vos proches à la pêche sportive. C'est le seul weekend de toute l'année où vous pouvez pêcher sans permis ! Comme à chaque année, nous vous donnons rendez-vous au barrage du Lac d'Argent où des milliers de truites auront été ensemencées pour l'occasion.

L'activité offerte par le service de sécurité incendie sera de retour pour les enfants de 5 à 7 ans, mais cette fois au barrage du Lac d'Argent de 10h à midi avec un BBQ pour tous (\$). Pour l'occasion, la circulation sera au ralenti sur le chemin du Lac d'Argent de 7h à 13h entre la route 112 et la voie ferrée en raison de la fermeture d'une voie. Prévoir vos déplacements en conséquence. Le stationnement étant interdit en bordure de route sur le chemin du Lac d'Argent, veuillez utiliser les stationnements à proximité : Église, Parc des sports.

Vendredi 24 juin – Fête Nationale du Québec à Eastman

Citoyens et citoyennes d'Eastman, petits et grands, êtes invités à venir célébrer la Fête Nationale du Québec à Eastman au Parc des Sports, vendredi le 24 juin prochain dès midi.

Les membres du Club Lions sont enthousiastes à l'idée de partager cette belle journée en votre compagnie et vous serviront les rafraîchissements (bières, vins, boissons alcoolisées, jus, liqueur, etc.).

Le service de sécurité incendie vous attend en grand nombre pour vous servir hot-dogs, hamburgers, frites, etc. tout au long de la journée.

Saviez-vous que tous les profits récoltés par les organismes partenaires de la journée sont investis dans notre communauté ? Venez les encourager, de beaux projets sont à venir !

La programmation complète des activités sera disponible sur le site web municipal très bientôt et vous sera envoyée par la poste.

Camp de jour – 27 juin au 12 août

Vous n'avez pas inscrit votre enfant lors de la soirée prévue à cet effet le 24 mai dernier ? Communiquez avec Marie-Lou Laramée au (450) 297-3440, poste 30 pour connaître la marche à suivre.

Cœur Villageois – Eastman, une bibliothèque vivante

Tout comme le Croque-livres pour les enfants, de petites boîtes d'échanges de livres en plein air prendront racine à divers endroits de la municipalité. Une première boîte sera installée au Parc du Temps qui Passe au cours de l'été 2016. Le principe sera le même que pour le Croque-livres, « je prends un livre et j'en donne un », mais avec une touche plus personnelle et originale à Eastman! Plus d'information vous sera dévoilée en juillet.

COOP SANTÉ EASTMAN

Assemblée générale annuelle 2016

C'est devant une salle comble que s'est déroulée l'Assemblée générale annuelle 2016 de la Coop Santé Eastman, le mardi 12 avril dernier, à l'hôtel de ville d'Eastman. Devant quelque 70 membres, le Conseil d'Administration (CA) a présenté son rapport d'activités 2014-2015 et déposé ses états financiers au 31 décembre 2015, en plus de soumettre son plan d'action et ses prévisions budgétaires pour la prochaine année.

Alors que la Coop Santé Eastman comptait 860 membres en avril 2015, elle en a atteint plus de 1400 à pareille date cette année, preuve de la croissance régulière de ce service à la communauté. Parmi les réalisations de la dernière année, mentionnons l'arrivée de deux nouveaux médecins; l'ajout d'une deuxième journée de présence de l'infirmier afin d'offrir des soins et des suivis exclusifs aux membres; la mise sur pied d'un groupe de travail sur l'optimisation des installations; la clinique annuelle de vaccination saisonnière exclusive aux membres; l'accueil de trois nouveaux administrateurs : M. Marcel Nadeau, Mme Johanne Goulet et Dr Mario Wilhelmy; et, enfin, la confirmation de l'appui des municipalités d'Eastman et d'Austin.

L'année 2016, quant à elle, sera consacrée à l'optimisation des installations de la Coop, ainsi qu'à l'amélioration et à la diversification des services offerts. Du côté des installations, le CA souhaite poursuivre les échanges avec la municipalité d'Eastman dans le but d'analyser les différentes options pour répondre au besoin d'optimisation et d'amélioration de la qualité des espaces.

Du côté des services, l'objectif consiste essentiellement à améliorer et diversifier les services complémentaires offerts exclusivement aux membres, compléter l'implantation des dossiers médicaux électroniques, finaliser la mise en place d'un système de prise de rendez-vous plus performant et, bien sûr, multiplier les efforts de recrutement de nouveaux médecins.

Soulignons que cette Assemblée a également été l'occasion de procéder à l'élection de trois administrateurs, et ce, conformément aux règlements de la Coop. C'est ainsi que Mmes Diane Duquette et Susan Ellefsen et M. Marcel Nadeau ont tous trois été réélus sans opposition.

Au terme de cette Assemblée générale, le CA a tenu à remercier ses partenaires, le personnel et l'équipe médicale en place, de même que les membres de leur appui et à les assurer que son engagement est là pour rester.



SECURITÉ PUBLIQUE

AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? Avant d'allumer, pensez-y!

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu : appeler au 450-297-3440 la semaine pendant les heures d'ouverture du bureau, ou 450-297-0020 les soirs et fins de semaine. Le permis est émis verbalement et sans frais selon l'indice d'inflammabilité donné par SOPFEU.
- S'il est permis de faire un feu :
 - ❖ Allumer le feu dans un endroit dégagé, sur sol minéral;
 - ❖ Éviter de brûler lors de grands vents;
 - ❖ Avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement (boyaux d'arrosage ou extincteur).

TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : info@eastman.quebec

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

eastman.quebec

J.P. Cadrin & Ass. Inc.
évaluateur agréé
cadrin@jpcadrin.ca
455 MacDonald, bureau 200, Magog (Québec), J1X 1M2
tél: 819-845-8025 téléc: 819-842-8608

RICHARD NORMAND
richard@solutionrnormand.com
819 212-3182
426 E. George-Bonnallie
Eastman (Québec) J0E 1P0
DÉNEIGEMENT / PAYSAGEMENT / EXCAVATION
COUPE FORESTIÈRE / TRANSPORT / TRAMAC

450 297-3440
819 564-1212